

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Morbihan
Arrondissement de PONTIVY
Canton de PLOERMEL
Commune de MOHON

Décision numéro 05/2024 du 06 février 2024

OBJET : PASSATION D'UN MARCHÉ DE FOURNITURES EN PROCEDURE ADAPTEE AVEC LA SOCIETE PROZON POUR L'ACHAT DE GABIONS A MONTER

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 08 septembre 2023 (rubrique N° 4), portant délégations de pouvoirs au Maire par le Conseil Municipal et lui permettant notamment de préparer, passer, exécuter et régler les marchés de fournitures qui peuvent être passés en procédure adaptée dans la limite de 20 000 euros HT,

Vu la délibération N° 2022-06-17-04 du 17 juin 2022 relatif à la publicité des actes des Collectivités Territoriales décidant de la publication sur le site internet de la Commune (www.mohon.fr) des actes réglementaires pris par les Autorités Communales à compter du 1er juillet 2022,

Vu la nécessité de procéder à l'achat de gabions pour assurer la sécurité,

Vu la proposition de la société PROZON en date du 29 janvier 2024,

DECIDE

Article 1^{er} : Il est passé un marché de fournitures le 02 février 2024 avec la société PROZON de MARSEILLE (13) pour la fourniture de gabions à monter au prix de 2 554 euros 65 HT.

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la Commune et un extrait sera publié sur le site internet www.mohon.fr Date de mise en ligne : 08 février 2024

Fait à Mohon le 06 février 2024

Le Maire,
Francis MAHIEUX



Le Conseil Municipal sera informé à la prochaine séance